

DEVENIR ASSISTANT MATERNEL

Quelle est la durée de la formation?

Publié le : 29 juin 2020

120h divisée en deux modules. 80h doivent obligatoirement être suivies avant l'accueil d'un premier enfant.



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55